

Sentier de la Mare – 13 km

Balisage Vert

Prendre la route de Saint Aubin de Baubigné et à 200 m tourner à gauche. Environ, 1km300 plus loin, passer « Fromenteau » ; puis sur la gauche, prendre le sentier de la mare, laisser le « Bas-Rocher » sur la droite avant d'arriver à la route Saint Pierre – Nueil les Aubiers. Prendre à droite et faire 1km en direction de Nueil les Aubiers, puis encore à droite un sentier qui longe un petit bois. Poursuivre sur la droite pour traverser le chemin du « Verger » au croisement des cerfs, plus loin, longer sur la gauche la forêt de « Boissière » pour rejoindre la jonction avec le sentier de la Grande Buardière.

Passer ensuite la « Chabossière », et retrouver le chemin goudronné qui arrive à la route Saint Pierre – Saint Aubin que l'on traverse. Après la « Croix Quentin », juste avant le pont, descendre à droite, pour suivre la voie ferrée, passer près de la « Taillanderie », et continuer jusqu'à la « Maisonnette » route de Mauléon. **Attention à la traversée de la RD 41.** Ici ; retrouver sur 1 km le sentier du Cul de l'Enfer (circuit bleu).

Retrouver la voie ferrée 100m plus loin jusqu'à l'autre « Maisonnette » route de Loublande. Remonter la route à gauche sur 500 m, puis à droite le chemin Coireau ; Plus loin, traverser la passerelle qui enjambe la « Planche aux moines ». Continuer jusqu'à la route Saint Pierre – La Tessoualle, puis prendre à droite le pont de la « Touche Manoir ». 400 m plus loin, on peut apercevoir le bourg, l'église et à l'arrière la place Hubert.